

No. 31922. Multilateral

CONVENTION ON PROTECTION OF CHILDREN AND COOPERATION IN RESPECT OF INTERCOUNTRY ADOPTION. THE HAGUE, 29 MAY 1993 [United Nations, Treaty Series, vol. 1870, I-31922.]

ACCESSION

Côte d'Ivoire

Deposit of instrument with the Government of the Netherlands: 11 June 2015

Date of effect: 1 October 2015 (The accession will have effect only as regards the relations between Côte d'Ivoire and those Contracting States which have not raised an objection to its accession.)

Registration with the Secretariat of the United Nations: Netherlands, 2 September 2015

ACCESSION

Zambia

Deposit of instrument with the Government of the Netherlands: 11 June 2015

Date of effect: 1 October 2015 (The accession will have effect only as regards the relations between Zambia and those Contracting States which have not raised an objection to its accession.)

Registration with the Secretariat of the United Nations: Netherlands, 2 September 2015

N° 31922. Multilatéral

CONVENTION SUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ADOPTION INTERNATIONALE. LA HAYE, 29 MAI 1993 [Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1870, I-31922.]

ADHÉSION

Côte d'Ivoire

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement néerlandais : 11 juin 2015

Date de prise d'effet : 1^{er} octobre 2015 (l'adhésion n'aura d'effet que dans les rapports entre la Côte d'Ivoire et les États contractants qui n'auront pas élevé d'objection à son encontre.)

Enregistrement auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : Pays-Bas, 2 septembre 2015

ADHÉSION

Zambie

Dépôt de l'instrument auprès du Gouvernement néerlandais : 11 juin 2015

Date de prise d'effet : 1^{er} octobre 2015 (l'adhésion n'aura d'effet que dans les rapports entre la Zambie et les États contractants qui n'auront pas élevé d'objection à son encontre.)

Enregistrement auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : Pays-Bas, 2 septembre 2015